

CHARGE(E) D'ACCUEIL ET ACCOMPAGNEMENT DES GENS DU VOYAGE

A TEMPS COMPLET

(cadres d'emplois de catégorie B, toute filière)

Au sein de la direction du Développement local et de l'aménagement et sous l'autorité de la responsable du service Développement social et solidaire, vous êtes l'interlocuteur/trice clairement identifié/e des acteurs institutionnels et locaux œuvrant en direction des gens du voyage.

Vos missions principales seront les suivantes :

- Assurer l'interface entre les services de la ville et de la communauté d'agglomération concernés par les gens du voyage (habitat, éducation, services techniques, juridique, ...),
- Suivre la gestion des cinq aires d'accueil (en lien avec un prestataire extérieur) et gérer en direct une aire d'accueil avec encadrement d'un agent,
- Préparer les séjours sur l'aire de grands rassemblements,
- Assurer les relations et suivre la convention avec l'association départementale d'accueil et de promotion des gens du voyage (ADAPGV, Département de la Vienne),
- Développer les actions préventives auprès des groupes de voyageurs,
- Initier des terrains familiaux pour les besoins de sédentarisation, notamment suivre un projet d'habitat adapté à Naintré,
- Assurer le suivi du schéma départemental et mettre en œuvre et suivre la politique d'accueil des gens du voyage sur le territoire communautaire,
- Assurer la veille juridico-technique relative aux gens du voyage et les liens avec les villes voisines en charge de terrains d'accueil,
- Suivre les procédures d'expulsion de stationnements illicites, en lien avec les instances concernées, dans le cadre des pouvoirs de police des maires.

Titulaire (de catégorie B) ou contractuel(le), vous faites preuve d'une bonne capacité d'écoute, de médiation, et êtes apte à gérer des projets de manière transverse.

Dynamique et disponible, vous êtes capable de vous adapter face à des situations conflictuelles.

Une expérience professionnelle et/ou connaissance de cette population est souhaitée.

Permis B indispensable.

Poste à pourvoir dès que possible.

Rémunération statutaire + régime indemnitaire + prime annuelle.

Les candidatures (lettre de motivation avec CV et dernier arrêté de situation administrative pour les titulaires ou inscription sur liste d'aptitude) sont à adresser avant le 12 mai 2021 par courrier - à l'attention de Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération de Grand Châtellerault, Direction des ressources humaines, 78 boulevard Blossac – CS 90618, 86106 CHÂTELLERAULT Cedex ou par mail – recrutement@grand-chatellerault.fr